
RAPPORT COMMERCE EXTÉRIEUR DES COMORES EN 2024

**ETAT DES LIEUX, EVOLUTIONS, DEFIS ET
PERSPECTIVES**



UNION DES CHAMBRES DE COMMERCE DE L'INDUSTRIE ET DE L'ARTISANAT

Observatoire Économique
Avril 2025

SOMMAIRE

I. APERÇU GENERAL DE L'ECONOMIE DES COMORES EN 2024	4
1. CONTEXTE ECONOMIQUE	4
2. PRINCIPALES REFORMES ECONOMIQUES ET COMMERCIALES MISES EN PLACE EN 2024.	4
a. Adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce	4
b. Libéralisation du marché du Riz Ordinaire	5
c. Suspension de la tarification officielle du prix de la vanille verte	6
d. Le lancement du Collatéral Management	7
3. LA DYNAMIQUE DES ACTEURS DU COMMERCE EXTERIEUR	11
a. Le port de Mutsamudu au cœur du Commerce Extérieur Comorien	11
b. Le port de Moroni pilier des importations et de la sécurité alimentaire	14
II. ANALYSE DES EXPORTATIONS	20
1. APERÇU DE L'ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS COMORIENNES AU COURS DES DERNIERES ANNEES	20
2. COMPOSITION DES EXPORTATIONS COMORIENNES	20
3. ÉVOLUTION DES EXPORTATIONS DES PRINCIPALES CULTURES DE RENTE	21
a. Le clou de girofle	21
b. L'Ylang Ylang	25
c. La vanille	25
4. LES EXPORTATIONS DE DECHETS	29
5. DESTINATION DES EXPORTATIONS : LES PAYS CLIENTS DES COMORES	29
III. ANALYSE DES IMPORTATIONS	30
1. ÉVOLUTION DES IMPORTATIONS EN 2024	30
2. COMPOSITION DES IMPORTATIONS	31
3. PRINCIPAUX FOURNISSEURS DES COMORES	33
4. ÉVOLUTION DE LA BALANCE COMMERCIALE DES COMORES	34
IV. ÉLÉMENTS DE RECOMMANDATIONS ET DEFIS POUR LE COMMERCE EXTERIEUR DES COMORES	38

Le Mot du Président

Chers membres,

Le commerce constitue en Union des Comores bien plus qu'un secteur d'activité : il est un **pilier de notre économie**, une **source majeure de revenus publics** et un **levier vital pour l'emploi privé et la sécurité alimentaire nationale**. Il est donc essentiel d'en suivre régulièrement les dynamiques pour mieux comprendre ses évolutions et relever les défis qu'il rencontre.

Dans un contexte marqué par des perturbations économiques mondiales, des tensions logistiques et un ralentissement du commerce international, **l'année 2024 a été particulièrement éprouvante pour les échanges extérieurs des Comores**, tant sur le plan des importations que des exportations. L'analyse de cette situation exige un regard lucide appuyé par des données fiables et une compréhension fine des réalités du terrain.



C'est dans cette optique que l'Union des Chambres de Commerce, à travers son Observatoire Économique, a produit le présent rapport. Ce document a pour ambition de **fournir aux décideurs, aux acteurs économiques ainsi qu'aux partenaires techniques et financiers, un outil de référence** pour l'évaluation, l'orientation et la dynamisation du commerce extérieur.

À travers une analyse rigoureuse des flux commerciaux, des produits échangés, des partenaires économiques, mais aussi des contraintes rencontrées par les opérateurs, ce rapport :

- Met en lumière **la structure actuelle des importations et des exportations** ;
- Apporte une lecture **géographique et sectorielle** des échanges ;
- Identifie **les déséquilibres** de la balance commerciale ;
- Formule des **pistes de réforme et d'action** pour renforcer la compétitivité du pays.

Ce rapport repose sur une **méthodologie croisant données quantitatives et témoignages qualitatifs**, notamment ceux des acteurs comoriens du commerce extérieur dont la voix est ici pleinement intégrée. Leur expérience enrichit notre compréhension des obstacles mais aussi des opportunités que recèle notre économie.

Il revient désormais à nous tous de **transformer les constats en actions**. L'UCCIA, fidèle à sa mission de service public consulaire, réaffirme ici son **engagement à jouer un rôle de coordination et d'interface** aux côtés de toutes les forces vives du pays.

Je vous invite à parcourir ce rapport avec l'attention qu'il mérite et à en faire un outil d'action partagée pour un commerce comorien plus fort, plus structuré et mieux ancré dans l'avenir.

Chamsouddine AHMED

I. APERÇU GENERAL DE L'ECONOMIE DES COMORES EN 2024

1. Contexte économique

L'économie nationale a fait preuve de résilience en 2024 malgré les multiples chocs liés notamment au changement climatique. Selon les dernières estimations, la croissance économique a atteint 3,4 % en 2024 légèrement supérieure à la prévision précédente (+0,1 point), contre 3,1 % en 2023. Cette performance est principalement portée par une reprise de la consommation des ménages, favorisée par la maîtrise de l'épidémie de choléra, l'augmentation des importations de produits alimentaires ainsi que la hausse des transferts de fonds des migrants.

L'inflation annuelle moyenne s'est établie à 5,1 % en 2024 marquant un net recul par rapport à 9 % en 2023 et 12,4 % en 2022. Cette baisse, amorcée au dernier trimestre 2024, résulte d'une amélioration de l'offre en produits de première nécessité, notamment grâce à la libéralisation de l'importation et de la commercialisation du riz ordinaire.

Selon les données provisoires, les recettes fiscales n'ont pas atteint les objectifs qui avaient été fixés par le Gouvernement et les partenaires financiers. Cette moindre performance dans la mobilisation des recettes intérieures s'explique par le ralentissement économique relatif causé par un calendrier électoral chargé, des retards dans le plan d'investissement public et une dégradation significative de l'approvisionnement énergétique notamment au dernier trimestre 2024.

2. Principales réformes économiques et commerciales mises en place en 2024.

a. Adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce

Les Comores ont entamé leur processus d'adhésion à l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC) en 2007, un processus qui s'est étendu sur près de **17 ans** en raison des réformes économiques et réglementaires nécessaires. L'objectif principal de cette adhésion était d'intégrer le pays dans le système commercial mondial, de renforcer son cadre réglementaire et d'améliorer son attractivité pour les investissements étrangers.

Le **29 Février 2024**, lors de la **13^e Conférence Ministérielle de l'OMC (CM13)** à Abu Dhabi, les Comores ont officiellement rejoint l'organisation devenant ainsi son **165^e membre**.



L'adhésion des Comores a été conditionnée par plusieurs réformes nationales visant à harmoniser le cadre législatif et commercial du pays avec les règles de l'OMC. Parmi les principales exigences figurent entre autres :

1. **Réduction des barrières commerciales** : Suppression ou réduction des taxes et restrictions à l'importation et à l'exportation.
2. **Libéralisation de certains secteurs économiques** : Comme illustré par la fin du monopole de l'ONICOR sur l'importation du riz.
3. **Réformes législatives** : Mise en conformité des réglementations commerciales avec les normes internationales (propriété intellectuelle, fiscalité, concurrence, etc.).
4. **Engagements sur les services** : Ouverture progressive du marché des services aux entreprises étrangères.
5. **Modernisation de l'administration douanière** : Amélioration des procédures pour faciliter le commerce et limiter la bureaucratie.

Cette adhésion représente une opportunité majeure pour le pays mais elle implique aussi des défis notamment la nécessité de protéger les secteurs locaux contre une concurrence internationale accrue et d'assurer une mise en œuvre efficace des réformes.

C'est dans cette perspective que le Gouvernement avec l'appui de l'UCCIA a établi un plan stratégique post-accession dont l'objectif principal de permettre la création de nouvelles possibilités commerciales pour le pays en renforçant la compétitivité, la transparence et la prévisibilité de son économie. Le plan stratégique a été adopté en novembre 2024 avec l'implication directe du Président de la République, S.E.M. Azali Assoumani. Par sa présence le Chef de l'État confirme que la question est suivie au plus haut niveau de l'appareil d'État, traduisant une volonté politique forte de mobiliser toutes les parties prenantes — partenaires techniques et financiers, secteur privé, institutions publiques pour assurer une appropriation nationale des engagements pris, renforcer la compétitivité du pays et favoriser son intégration effective dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

b. Libéralisation du marché du Riz Ordinaire

Afin d'améliorer la sécurité alimentaire et de respecter ses engagements auprès de l'OMC, le gouvernement comorien a mis fin au monopole de l'ONICOR sur l'importation du riz

والزراعة في جزرنا
ordinaire. Cette réforme, en réponse à une

demande ancienne du secteur privé, vise à stabiliser l'approvisionnement en riz et à créer de nouvelles opportunités commerciales. Après un long processus de concertation entre les différents acteurs publics et privés, le Gouvernement a procédé à la signature de l'arrêté qui a permis d'opérationnaliser cette réforme le **30 Août 2024**.



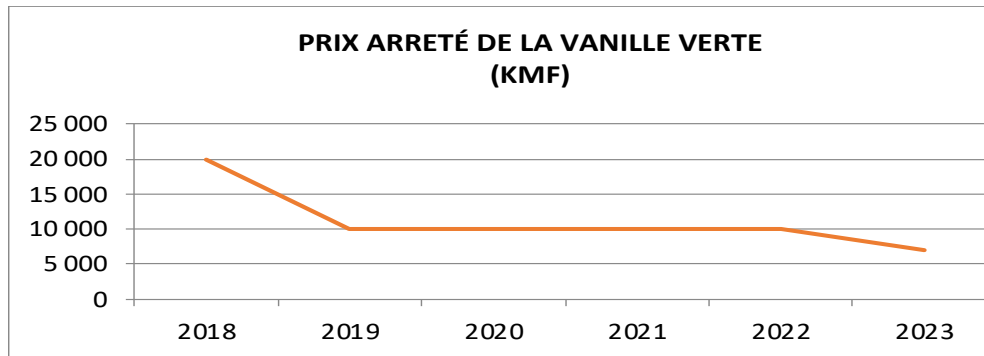
Une commission d'attribution des licences a été mise en place pour encadrer ce processus. Douze opérateurs économiques ont été sélectionnés pour importer un total de **60 000 tonnes de riz** entre septembre 2024 et septembre 2025. A fin avril 2025, environ **34 719 tonnes de riz ont été importées soit 58% du quota** en 6 mois. Afin d'éviter une saturation du marché, les importateurs sont incités à planifier leurs commandes de manière progressive.

Cependant, plusieurs difficultés ont été relevées, notamment le prix élevé du riz pour les consommateurs et des problèmes de qualité du riz importé par certains opérateurs y compris l'ONICOR. Un rapport de l'INRAPE a relevé que certains lots de riz importés n'ont pas été conformes au cahier des charges. En réponse, une structure de prix a été mise en place pour encadrer les ventes en gros et au détail et les contrôles qualitatifs douaniers ont été renforcés.

La libéralisation de l'importation du riz constitue une avancée importante qui se traduit par la disponibilité du produit sur le marché national et l'amélioration notable de la qualité du riz.

c. *Suspension de la tarification officielle du prix de la vanille verte*

Aux Comores, le prix de la vanille verte était fixé par arrêté, signé conjointement par le ministre de l'Agriculture et le ministre de l'Économie. La revue des arrêtés des six dernières années fait apparaître une baisse considérable du prix arrêté, entraînant une réduction significative des revenus plus particulièrement les petits producteurs qui sont à la base de la filière.



Source : Arrêtés ministériels

Pour la campagne de 2023, le prix de la vanille a été fixé à 7 000 KMF pour toutes les qualités confondues selon un arrêté conjoint signé le 22 Avril 2024 par les ministres de l'Économie et de l'Agriculture. Mais ce prix a fait l'objet de débats intenses au sein de la filière et n'a donné satisfaction à aucune des parties. En effet en amont de la filière, les producteurs et les préparateurs ont estimé que ce prix ne leur permettrait pas de faire face à leurs frais et réclamaient que le prix soit maintenu à 10 000 KMF.

Les exportateurs ont en revanche exprimé des préoccupations concernant la compétitivité de la vanille comorienne sur le marché international. Ils estiment que le prix qui avait été fixé ne reflète pas la réalité du marché, rendant la vanille difficile à vendre et augmentant les stocks invendus. Ils ont plaidé pour un abaissement significatif du prix à 3 500 KMF.

Face à cette incapacité de la filière à s'entendre sur un prix de référence et en l'absence de données de marché fiables, le Gouvernement a décidé de ne pas fixer de prix de référence pour la campagne 2024. Cette décision, qui est certes conforme aux pratiques des pays producteurs concurrents, a laissé la filière dans le désarroi et a potentiellement contribué à l'effondrement des ventes.

d. Le lancement du Collatéral Management



Le 7 Octobre 2024, une initiative ambitieuse et novatrice a été lancée avec la mise en place du **Collatéral Management**, un mécanisme visant à faciliter l'accès au crédit pour les opérateurs économiques. Porté par l'Union des Chambres de Commerce, de l'Industrie et de l'Artisanat (UCCIA) en partenariat avec l'Exim Bank Comores et la Banque Mondiale à travers le projet Food Security and Resilient program, ce dispositif marque une innovation dans le financement privé dans le pays.

Depuis plusieurs années, les commerçants et importateurs comoriens se heurtent à des obstacles majeurs dans leur quête de financements. L'accès au crédit est souvent conditionné par des garanties classiques comme des terrains, de l'or ou des liquidités, des exigences difficiles à satisfaire pour de nombreuses petites et moyennes entreprises. À cela s'ajoutent des coûts de service support excessifs qui nuisent à la rentabilité et à la compétitivité des entreprises locales.

Face à ces difficultés, l'UCCIA, en partenariat avec l'Exim Bank Comores, a développé un dispositif permettant aux entreprises de garantir leurs financements grâce à leurs stocks de marchandises importées. Concrètement, le Collatéral Management repose sur une convention tripartite entre **l'Exim Bank, les importateurs et l'UCCIA** selon le schéma suivant :

- **L'importateur** commande les marchandises avec une avance ne dépassant pas 30 % de leur valeur CIF.
- **L'Exim Bank** prend en charge le paiement du fournisseur ainsi que les coûts de transport et de dédouanement.
- **L'UCCIA** assure le gardiennage des marchandises stockées et les libère progressivement à mesure de l'amortissement du crédit.

Ce mécanisme permet ainsi aux entreprises comoriennes d'accéder à des financements sans nécessité de garanties patrimoniales traditionnelles. Le lancement du Collatéral Management s'inscrit dans une **vision stratégique de développement économique** portée par l'UCCIA. En diversifiant l'offre de services aux entreprises, cette réforme vise à renforcer leur compétitivité et leur viabilité à long terme.



L'engagement des partenaires internationaux tels que la **Banque Mondiale**, qui soutient le projet dans le cadre du **Programme Résilience des Systèmes Alimentaires aux Comores (FSRP Comores)**, confirme l'importance de cette réforme pour la stabilité et le dynamisme économique du pays.

Lors du lancement officiel du service, l'UCCIA a insisté sur la nécessité pour les entreprises de s'approprier à ce nouvel outil. Le succès du Collatéral Management dépend de son adoption par les opérateurs économiques qui doivent voir dans ce mécanisme une opportunité de renforcement de leurs activités et de leur résilience face aux défis financiers.



Avec cette réforme, l'UCCIA confirme son rôle central dans l'accompagnement des entreprises comoriennes vers un modèle économique plus structuré et durable. Il s'agit d'un pas décisif vers une meilleure intégration des entreprises locales dans un système financier plus accessible et plus compétitif.



3. La dynamique des acteurs du commerce extérieur

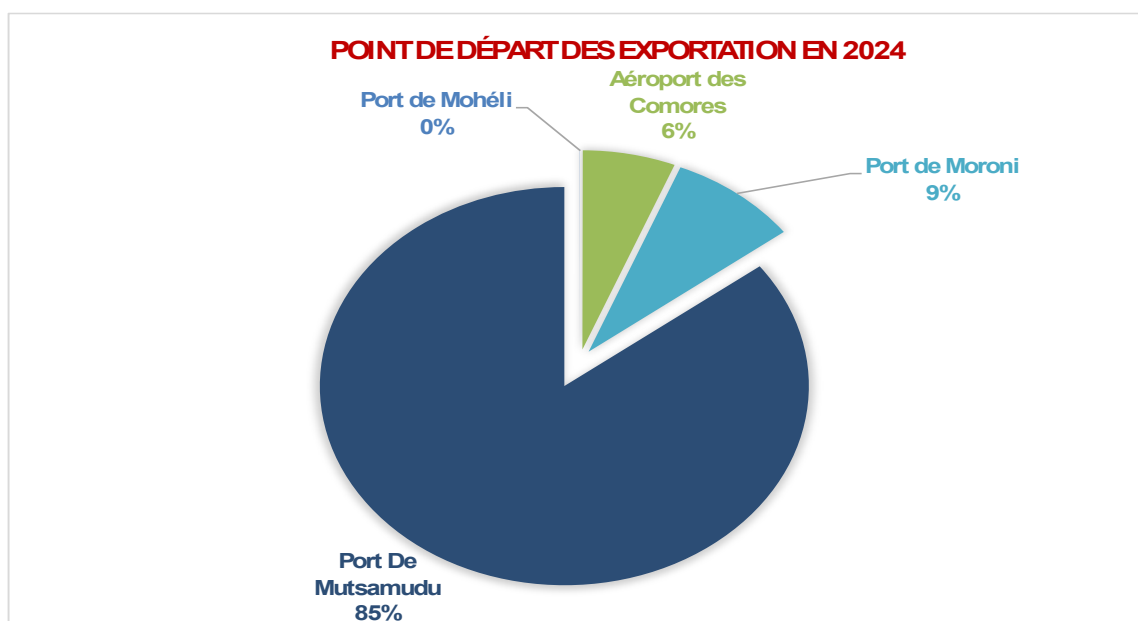
a. Le port de Mutsamudu au cœur du Commerce Extérieur Comorien

Le port de Mutsamudu est le seul port en eau profonde de l'Union des Comores. Il est également celui qui connaît le plus grand transit de marchandises par an. Plus de **95 %** des marchandises arrivent en containers et sont ensuite redistribuées vers les deux autres îles. Cette activité représente **64 %** des activités du port. Le Terminal de Mutsamudu assure la gestion de **85%** des exportations et **29%** des importations.

Les marchandises destinées à Mohéli sont généralement dédouanées sur place avant d'être chargées sur des navires plus petits, tandis que celles destinées à Anjouan sont transférées directement après dédouanement. La gestion efficace de ce port est cruciale pour le commerce national et le développement économique du pays.



Le port est sous la supervision de la Direction Régionale de la SCP (Société Comoriennes des Port) et qui détient la concession portuaire pour la manutention depuis 2003 est ASC (Anjouan Stevedoring Company), une filiale du groupe indien Ocean Holding Shipping.



Source : Direction des Douanes

RENCONTRE AVEC Mr. AMINE NAËR-EDDINE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE SPANFREIGHT SHIPPING

Présente aux Comores depuis 1994, la société **Spanfreight Shipping SARL** s'est imposée comme un maillon essentiel de la chaîne logistique nationale. Représentant plusieurs compagnies maritimes internationales, dont la United Africa Feeder Line (UAFL), l'entreprise opère à partir de ses bureaux situés à Moroni (Grande Comore) et Mutsamudu (Anjouan).



Avec **14 employés répartis sur deux points de vente**, Spanfreight affiche une croissance régulière portée par une proximité avec sa clientèle et un élargissement constant de ses services. Selon son dirigeant **M. Amine Naër-Eddine**, cette dynamique s'appuie sur un enracinement local solide et une capacité à répondre aux besoins évolutifs du marché comorien.

Mais cette trajectoire ascendante se heurte à des obstacles structurels majeurs. Le secteur portuaire comorien et notamment le **port de Moroni** souffre de **congestion chronique**, allongeant considérablement les délais de traitement des navires. À cela s'ajoute une **instabilité des tarifs portuaires** et une **opacité des procédures administratives** qui fragilisent la planification des opérations logistiques et réduisent la compétitivité globale du pays.

Ces contraintes empêchent Spanfreight de saisir certaines opportunités pourtant porteuses. L'entreprise est régulièrement sollicitée par des armateurs internationaux intéressés par la desserte des Comores mais elle se voit contrainte de décliner ces propositions faute de conditions opérationnelles viables.

Face à ces défis, M. Naër-Eddine demeure toutefois optimiste. Il se dit attentif aux **projets d'investissement annoncés par les autorités comoriennes** espérant que la feuille de route gouvernementale permettra enfin de lever les freins qui brident le développement du secteur.

Il appelle à une **simplification des procédures**, une **plus grande transparence tarifaire** et un **engagement ferme de l'État** en faveur de la modernisation portuaire.



L'expérience de Spanfreight est emblématique d'un paradoxe comorien : **un potentiel maritime indéniable** dicté par la géographie mais encore trop souvent **inexploité faute d'infrastructures et de gouvernance adaptées**. Si les réformes promises deviennent réalité, les Comores pourraient enfin prétendre au rôle de **hub logistique régional** qu'elles sont naturellement appelées à jouer.

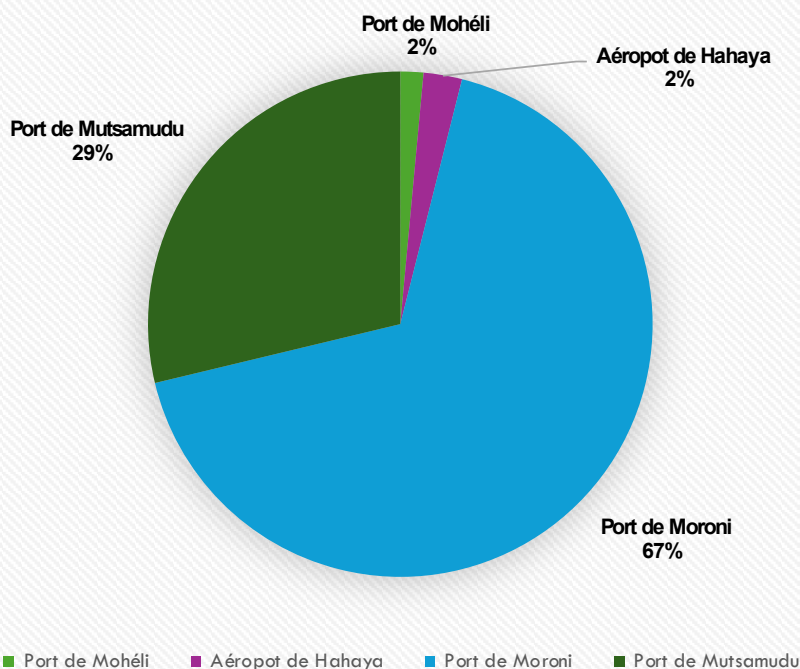
b. Le port de Moroni pilier des importations et de la sécurité alimentaire

Le port de Moroni est sous la supervision de la Direction Régionale de la SCP. La gestion du Terminal Portuaire est assurée par Moroni Terminal, une filiale du groupe MSC. Bien qu'il serve la capitale et la plus grande île de l'archipel des Comores, le port de Moroni est le deuxième en termes de capacité. Le port de Moroni ne permet que l'accostage des bateaux conventionnels.



Cela est dû à la faible profondeur (5 m) du quai, ce qui limite l'amarrage aux bateaux de moins de 70 m. Les navires plus grands ne doivent pas dépasser 150 m et doivent rester dans l'une des deux zones d'amarrage qui ont une profondeur de 20 m. Les navires qui ne peuvent pas accoster au port déchargent leurs marchandises avec leurs grues à bord sur des barges qui sont ensuite remorquées jusqu'au port. Le terminal de Moroni est en mauvais état et souffre d'un manque d'investissement.

POINT D'ARRIVÉE DES IMPORTATIONS EN 2024



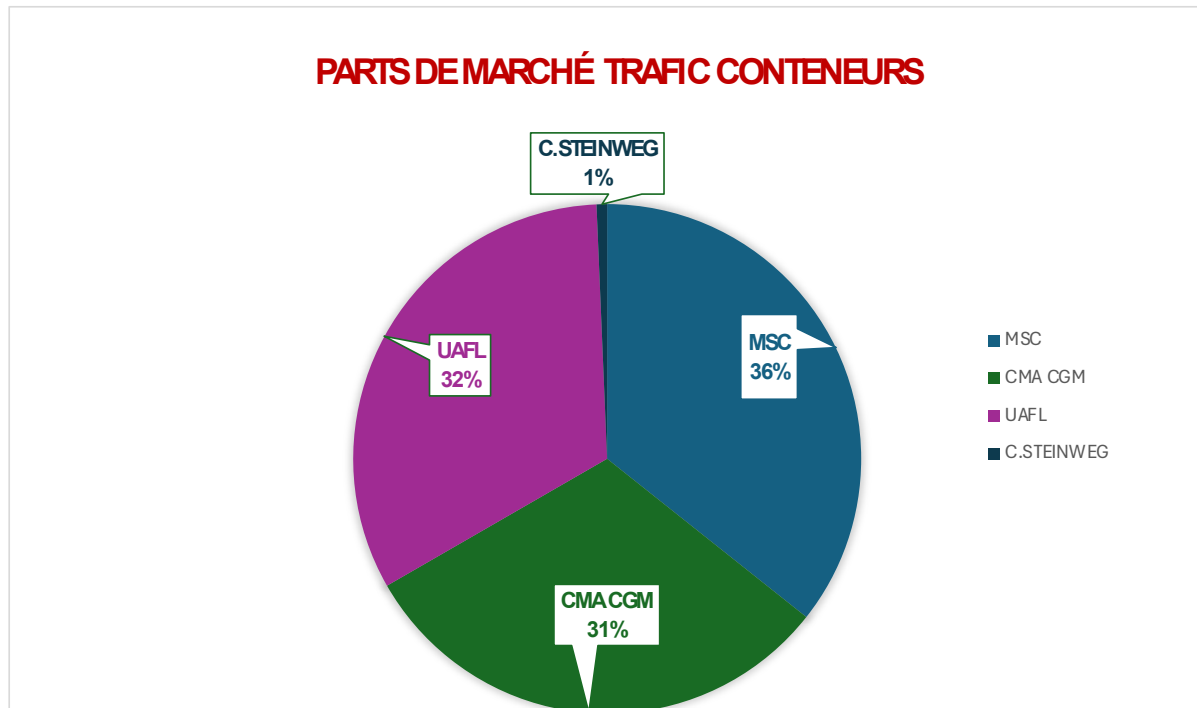
Source : Direction des Douanes

En 2024, le terminal portuaire de Moroni a pris en charge 12 190 conteneurs (équivalent 20 pieds) répartis entre les principaux armateurs qui desservent l'archipel.

Date Rotation	MSC	CMA CGM	UAFL	C.STEINWEG	Total
2024/001	461	162	218	36	877
2024/002	127	202	228		557
2024/003	497	337	354		1 188
2024/004		497	302	27	826
2024/005	689		334		1 023
2024/006	331	628	299	36	1 294
2024/007	421	175	333		929
2024/008	411	200	297		908
2024/009	378	517	324	28	1 247
2024/010		284	526		810
2024/011	266	573	227	20	1 086
2024/012	743	189	513		1 445
Grand Total	4 324	3 764	3 955	147	12 190

Source : Moroni Terminal

Le graphique ci-dessous montre que MSC est devenu le premier armateur des Comores avec plus de 38% du trafic conteneurs en 2024.



Source : Moroni Terminal

RENCONTRE AVEC Mr. FAHARI IBRAHIM DIRECTEUR DU PORT DE MORONI, SOCIETE COMORIENNE DES PORTS



La Société Comorienne des Ports est l'entreprise publique en charge de la gestion des Ports en Union des Comores.

La SCP gère ainsi 3 ports : Le port de Moroni (Ngazidja), le Port de Mustamudu (Anjouan) et le port de Boingoma (Mohéli). La SCP est gérée par un Directeur Général qui supervise 3 Directeurs de Ports, un sur chaque île.

Mr Fahari Ibrahim nous a rappelé que les missions de la SCP étaient :

- ☐ Assurer la sécurité et la sûreté au sein des zones portuaires ;
- ☐ Superviser la circulation des bateaux aux alentours et au sein des zones portuaires ;
- ☐ Assurer la sécurité des personnes et des biens, des marchandises issues du commerce régional non conteneurisées, en fournissant des zones de stockage et des services de manutention pour les marchandises ;
- ☐ Garantir la protection de l'environnement portuaire ;
- ☐ Faire appliquer le règlement de polices des ports ;
- ☐ Assurer au nom de l'État le suivi de toutes les conventions signées avec des opérateurs privés notamment avec les opérateurs qui exploitent les terminaux portuaires.

Les opérations de la SCP sont structurées autour d'un règlement d'exploitation qui définit les règles générales d'usage sur le domaine portuaire et réglemente les relations entre l'autorité portuaire et ses usagers.



Mr Fahari Ibrahim a indiqué que l'activité portuaire en 2024 avait connu une croissance significative tant au niveau du chiffre d'affaires généré par les services que par le nombre de bateaux ayant fréquenté nos ports. En moyenne, le Port de Moroni a reçu 8 à 10 bateaux régionaux par mois et 5 bateaux internationaux. Au-delà de l'activité proprement dite, la Direction Générale de la SCP a initié et financé le projet de réfection du parking du port de Moroni avec la réalisation des travaux de bétonnage afin de fluidifier et sécuriser la circulation aux alentours du port.

Mr Fahari Ibrahim a montré qu'en dépit des progrès réalisés, la SCP doit toujours faire face à la réticence de certains de ses usagers qui refusent de se conformer au règlement d'exploitation et cherchent à pérenniser des habitudes et des pratiques clientélistes qui n'ont plus lieu d'être. Par ailleurs, l'activité de la société est parfois pénalisée par la faiblesse des matériels de manutention qui ralentit les opérations et en augmente le coût. C'est dans cette perspective que la Direction Générale de la SCP envisage de moderniser son mode opératoire par l'acquisition de matériels automatiques de manutention et ainsi améliorer la qualité du service rendu.

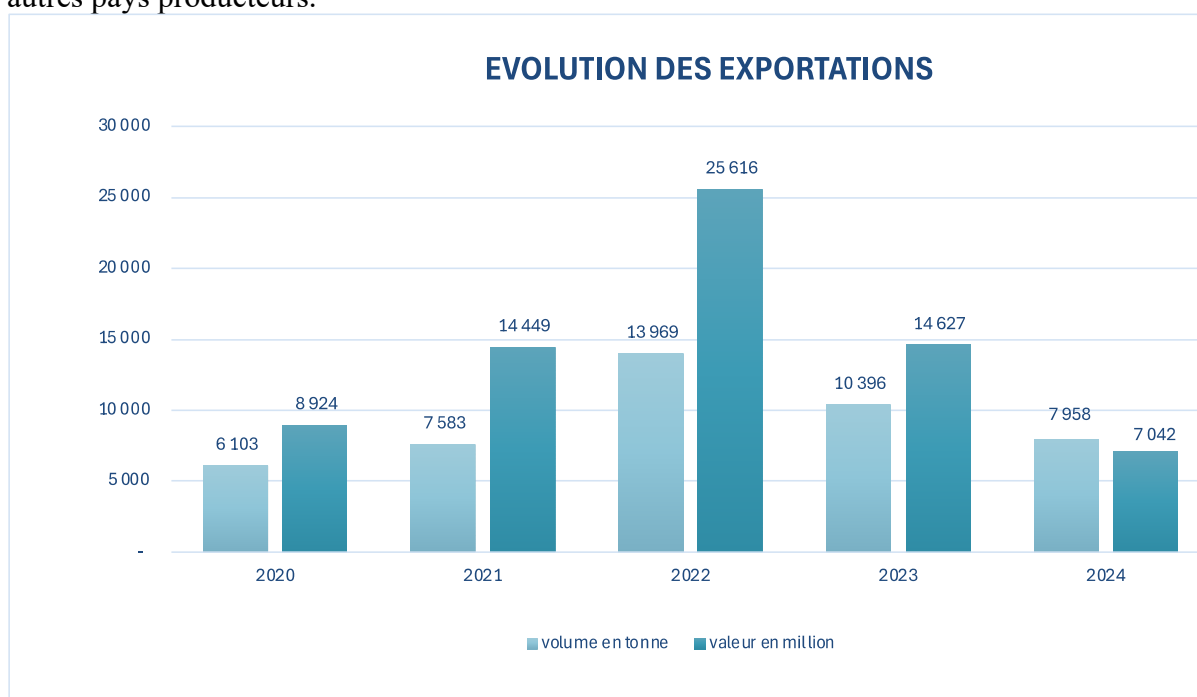
En guise de conclusion, Mr Fahari Ibrahim a tenu à rappeler la nécessité pour la communauté des affaires d'avoir confiance en la SCP dont la vocation première est de protéger leurs actifs qui transitent par les ports comoriens et par conséquent de protéger leurs activités économiques. La SCP est ouverte au dialogue permanent avec le secteur privé afin d'améliorer chaque jour la qualité des services au secteur privé qui est le pilier du développement économique.



II. ANALYSE DES EXPORTATIONS

1. Aperçu de l'évolution des exportations comoriennes au cours des dernières années

Les exportations de l'Union des Comores se basent principalement sur les cultures de rentes tels que l'ylang-ylang, la vanille et le girofle. Ces produits non consommés localement sont dépendants des cours mondiaux qui sont eux même tributaires de la demande mondiale. Au cours de ces dernières années, les exportations ont connu des fluctuations importantes influencées par divers facteurs notamment la crise du Covid 19, les changements climatiques, l'évolution de la réglementation des pays importateurs, le coût élevé du transport maritime et aérien au départ de Mutsamudu ou Moroni et surtout la recrudescence de la concurrence des autres pays producteurs.



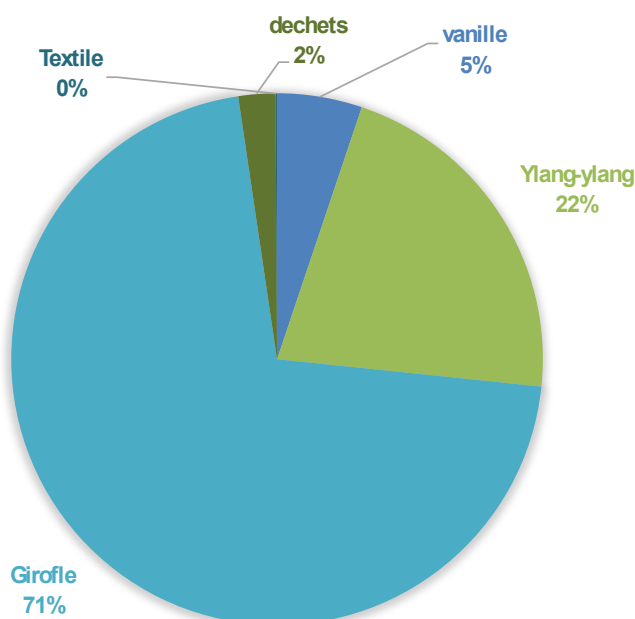
Source : Direction des Douanes, 2024

On observe ainsi un effondrement en valeur et en volume des exportations en 2024 qui confirme le recul de 2023. Cette évolution contraste avec la croissance que nous avons connue depuis 2020.

2. Composition des exportations comoriennes

En 2024, les exportations comoriennes restent dominées par un petit nombre de produits agricoles à forte valeur ajoutée au premier rang desquels figurent la **vanille**, l'**ylang-ylang** et le **clou de girofle**. Ces trois produits représentent ensemble l'essentiel des recettes d'exportation du pays confirmant la dépendance structurelle de l'économie comorienne vis-à-vis des filières agro-extractives traditionnelles. Longtemps considéré comme le produit phare des exportations comoriennes, la vanille est aujourd'hui reléguée au dernier rang avec 5% des recettes d'exportation, loin derrière l'Ylang-ylang qui représente 22% des recettes d'exportation et très loin derrière le girofle qui représente 72% des recettes exportation.

COMPOSITION DES EXPORTATIONS EN VALEUR EN 2024



Source : Direction des Douanes, 2024

Si on analyse la composition des exportations en volume, on constate que les déchets représentent plus de la moitié des produits exportés suivi du girofle. Les autres produits n'ont qu'un impact très limité sur les volumes à l'export.

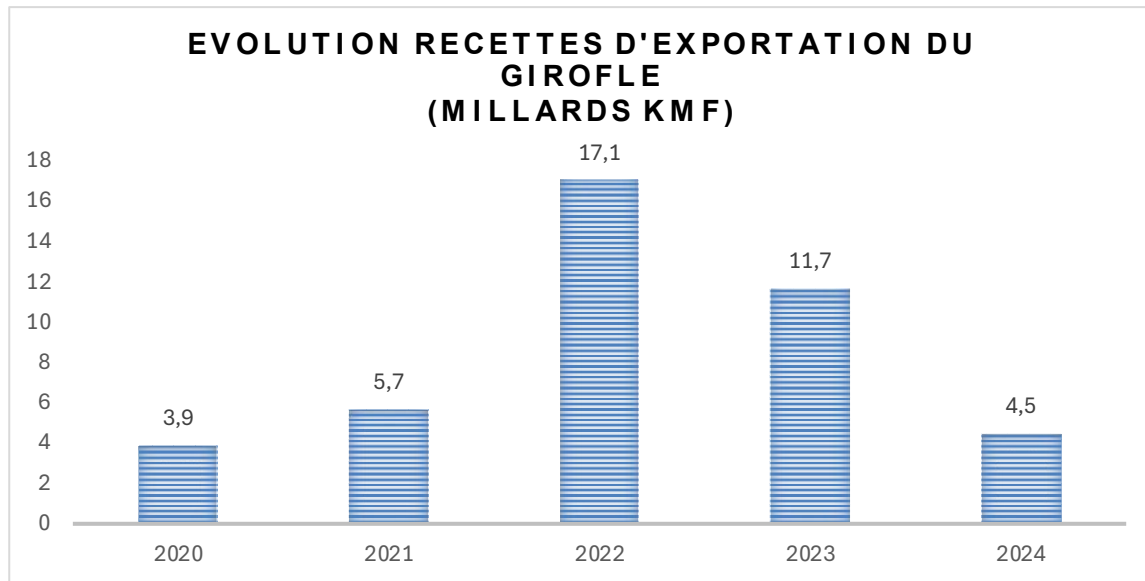
3. Évolution des exportations des principales cultures de rente

Le marché des cultures de rente est en pleine mutation marqué par la concurrence féroce de géants tels que le Madagascar, l'Indonésie ou encore l'Ouganda attirés par une demande mondiale toujours plus importante. Le marché des cultures aromatiques est également contraint par des normes sociales, environnementales et sanitaires toujours plus exigeantes imposées par les pays importateurs qui réduisent les marges des exportateurs. Enfin, le marché est largement dépendant des conditions météorologique et tributaire des aléas liés aux changements climatiques. Marché de gré à gré par excellence, les filières aromatiques sont coutumières de variations importantes du prix des transactions ce qui placent les opérateurs engagés dans l'incertitude vis-à-vis de leurs revenus. Si l'ensemble des cultures sont marquées par des baisses significatives, force est de constater que les évolutions ne sont pas parallèles.

a. Le clou de girofle

Même si le girofle demeure la principale source de revenu à l'export, force est de constater que les revenus générés en 2024 ont été quasiment divisés par 3 par rapport à 2023, puisque nous sommes passés de **11,7 Milliards** de recettes en 2023 à l'export contre **4,5 Milliards** en 2024.

Cet effondrement s'explique par une baisse notable des volumes exportés mais également par une baisse significative des cours mondiaux du girofle qui traduit un ralentissement de la demande mondiale.



Source : Direction des Douanes, 2024

RENCONTRE AVEC Mr OUSSENE MANSOIB FONDATEUR DES MAGASINS OUSSENE MANSOIB

Les Magasins Oussene Mansoib, actif dans le secteur du girofle depuis 2009 sont une entreprise employant une quinzaine de personnes, exporte annuellement **des clous et des griffes de girofle** principalement vers **Dubaï, l'Allemagne et Singapour**.

Selon le dirigeant de l'entreprise, les exportations ont enregistré une **baisse significative** au cours des deux dernières années. Cette tendance est principalement liée à la **faiblesse de la récolte de girofle à Anjouan** obligeant les exportateurs à se tourner vers l'île de Mohéli pour s'approvisionner. Toutefois, l'absence de port opérationnel pour les compagnies maritimes internationales à Mohéli entraîne des **surcoûts logistiques et fiscaux considérables** liés au transfert des marchandises vers Anjouan pour traitement et expédition.

À cela s'ajoute une série de **problèmes systémiques** qui altèrent la compétitivité des exportateurs comoriens :

- **Double imposition injustifiée** : des frais fiscaux et portuaires sont appliqués simultanément à Mohéli et à Anjouan pour une même cargaison sans coordination ni mécanisme de compensation.
- **Concurrence déloyale** : des investisseurs étrangers souvent dissimulés derrière des prête-noms locaux, opèrent sans contrôle en proposant des prix d'achat déconnectés du marché.
- **Frais portuaires et fiscaux élevés** fréquemment révisés sans préavis ni transparence.
- **Transit time rallongé et fret maritime coûteux** dûs au faible nombre de compagnies desservant les Comores.



Le témoignage pointe également des **dysfonctionnements importants dans les services portuaires et douaniers** jugés peu efficaces. L'entreprise évoque un **manque d'accès à des informations fiables** sur les marchés étrangers ainsi que **l'absence d'accompagnement institutionnel** malgré la place stratégique du girofle dans les exportations comoriennes.

Pour redresser la situation, l'entreprise identifie trois axes d'intervention urgents :

1. **Simplification et centralisation du système de taxation** : un **guichet unique au port d'embarquement** permettrait de supprimer la double imposition et de réduire les démarches administratives.
2. **Amélioration de la connectivité maritime** : l'ouverture à de nouvelles compagnies réduirait les délais et les coûts de fret tout en favorisant la concurrence.
3. **Encadrement strict du marché** : il est impératif de **réguler l'accès au marché d'exportation** et de restreindre les activités des opérateurs ne respectant pas les normes nationales afin de **préserver la valeur ajoutée locale**.

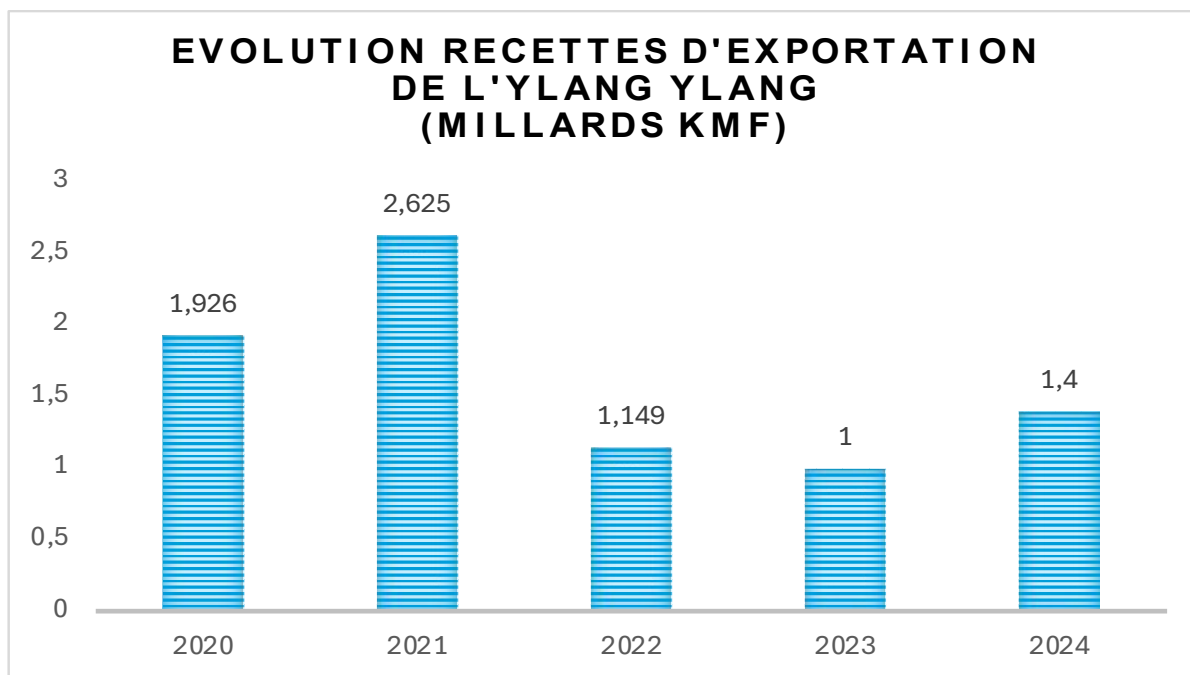
Malgré les difficultés, l'exportateur se montre confiant quant au **potentiel du girofle comorien** reconnu pour sa qualité exceptionnelle (type CG3). Toutefois, il insiste sur la nécessité d'une **action rapide et coordonnée des autorités** pour :

- Réduire les coûts logistiques et fiscaux ;
- Améliorer les délais de livraison ;
- Centraliser les formalités via une **agence dédiée à l'export** ;
- **Réserver l'exportation du girofle aux entreprises comoriennes** afin de maximiser l'impact économique local.



b. L'Ylang Ylang

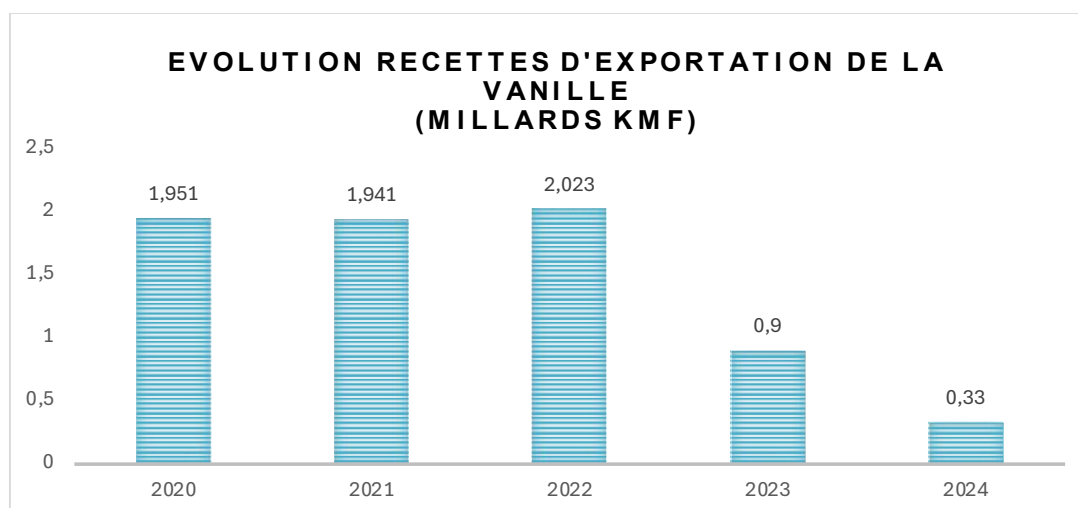
Les revenus d'export générés par l'Ylang Ylang sont en progression en 2024 situé à **1,4** **Milliards** avec une augmentation des volumes à 38% qui se traduit par une augmentation des revenus de **28%**. Cette tendance devra faire l'objet d'un suivi particulier en 2025 en espérant qu'elle augure d'une reprise de la filière.



Source: Direction des douanes, 2024

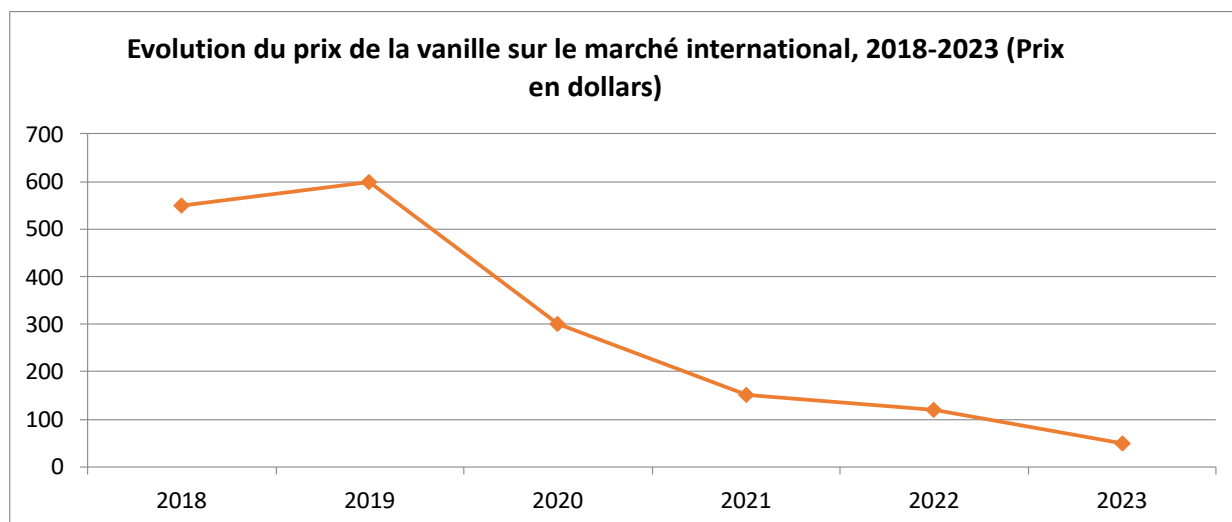
c. La vanille

Les recettes d'exportation de la vanille sont au plus bas avec moins de 400 000 000 KMF de recette en 2024. Cette situation confirme l'effondrement de cette filière qui menace de disparaître.



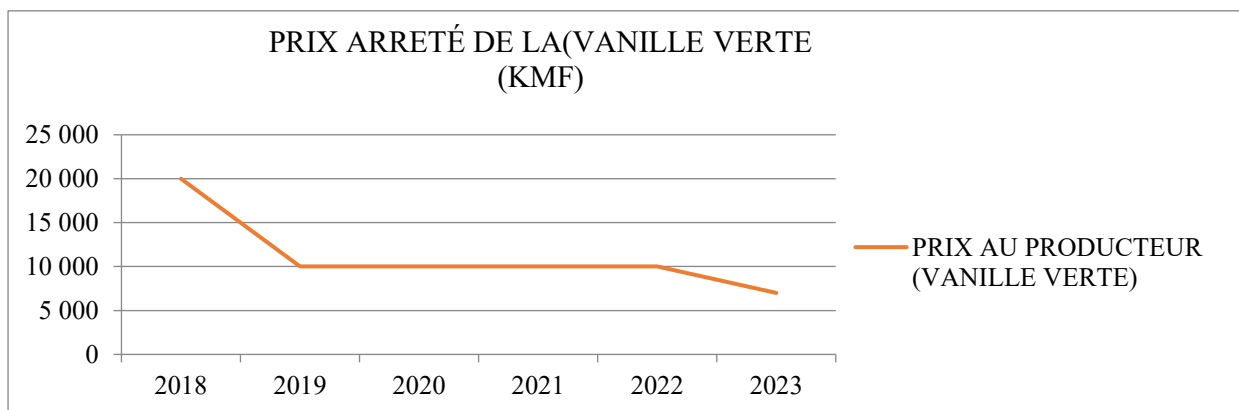
Source : Direction des Douanes, 2024

Cette situation est le résultat de plusieurs facteurs qui ont évolué défavorablement pour les Comores. Tout d'abord, les cours mondiaux de la vanille ont connu une décroissance notable au cours des dernières années.



Source : Direction des Douanes ,2022

Cette tendance des marchés mondiaux a contraint le Gouvernement comorien à abaisser de façon significative le prix réglementé de vente de la vanille verte en Union des Comores. Et à partir de 2024, sur recommandation de la profession, le Gouvernement a cessé de réglementer le prix de la vanille verte dans l'espoir d'un équilibre du marché.



Source : Direction des Douanes, 2023

Face à ce retournement du marché, les acteurs de la filière comorienne fortement réglementée n'ont pas réussi à s'entendre sur une stratégie nationale. Les Comores ont ainsi perdu leurs parts de marché au profit de son voisin et rival Madagascar qui bénéficie des économies d'échelles, de coûts de fret allégés et de l'intégration réussie du secteur.

RENCONTRE AVEC MME SITI DJAOUHARIA CHIHABIDDINE FONDATRICE DE VANIACOM



Créée en 1999, l'entreprise VANIACOM SARL est l'un des acteurs majeurs de l'exportation de vanille aux Comores. Avec un effectif de près de 100 personnes incluant les saisonniers, elle expédie sa production vers des marchés exigeants tels que l'Europe, les États-Unis et le Japon.

Sur les cinq dernières années, Mme Sitti Djaouharia Chihabiddine constate une **baisse progressive de ses volumes exportés**, résultat d'un **ensemble de facteurs structurels et conjoncturels**. La direction de l'entreprise évoque une **baisse drastique de l'offre exportable nationale**, une **méconnaissance des dynamiques**

du marché international, un manque de visibilité du produit comorien ainsi qu'une **absence de stratégie marketing** pour positionner la vanille des Comores face à une concurrence mondiale de plus en plus organisée.

La **conjoncture mondiale défavorable** et la **faiblesse de la régulation nationale** aggravent cette situation. À cela s'ajoute un **encadrement institutionnel de la filière qui n'est pas au niveau d'un marché d'excellence**, selon VANIACOM, et qui parfois freine l'action des professionnels du secteur.

Contrairement à d'autres exportateurs, VANIACOM ne met pas en avant les contraintes logistiques comme les plus pénalisantes. Ce sont plutôt le **manque de débouchés commerciaux** et la **lourdeur des formalités administratives et réglementaires** qui freinent son activité. La réglementation actuelle est jugée peu adaptée aux réalités des exportateurs parfois contradictoire et peu prévisible. La Directrice de Vaniacom souligne également que la **production comorienne est devenue plus coûteuse** que celle de ses concurrents directs notamment en raison du faible rendement et des contraintes sanitaires.

VANIACOM reconnaît avoir reçu un **appui ponctuel d'un programme soutenu par Expertise France** mais plaide pour une **action publique plus structurée, proactive et compétente**. L'entreprise formule trois propositions prioritaires :

1. **Constituer une équipe nationale d'encadrement et de régulation compétente** dotée d'une compréhension fine des marchés internationaux et capable d'anticiper les fluctuations de prix. Cette équipe doit être en mesure d'accompagner les acteurs économiques tout en sécurisant les filières.

2. **Faciliter les procédures commerciales** notamment dans les échanges inter-îles et les interactions avec des entités comme l'INRAPE. La complexité actuelle engendre des lenteurs qui nuisent à la réactivité des professionnels.
3. **Sortir du climat de défiance** qui règne dans la filière vanille en instaurant une dynamique saine et transparente entre tous les acteurs, producteurs, opérateurs et administration.



La perspective de l'entreprise est **clairement pessimiste** : « Si les autorités ne prennent pas de mesures solides pour soutenir la production et les producteurs, la filière vanille va disparaître dans un avenir proche. » En 25 ans, les Comores sont passés du rang de **2^e producteur mondial** à celui de **pays marginal** dans les statistiques internationales. Le volume exportable est passé de **150 tonnes à environ 40 tonnes** témoignant d'un recul alarmant.

Pour finir Madame Sitti Djaouharia Chihabiddine a souhaité alerter un risque phytosanitaire majeur qui guette les filières d'excellences comoriennes: la **vanille comorienne a perdu son statut de produit naturellement bio** autrefois reconnu. Cette situation résulte d'une **importation massive et non contrôlée de pesticides** au cours de la dernière décennie notamment des produits interdits comme les DDT. L'impact est tel que **plusieurs entreprises certifiées bio depuis plus de 30 ans ont abandonné leur label**. Cette évolution est jugée « très grave » par Vaniacom, car elle menace la **crédibilité du pays** auprès des marchés internationaux les plus exigeants.

4. Les exportations de déchets

Les déchets représentent plus de la moitié des volumes à l'export. Constitués essentiellement des débris de fer, ils ont permis au pays d'encaisser la modeste somme de 145 000 000 KMF en 2024, soit 2% des recettes à l'export. Et même si leur impact économique reste encore limité, il s'agit là d'une filière à surveiller car elle pourrait avoir des impacts non négligeables sur l'environnement et l'industrie.

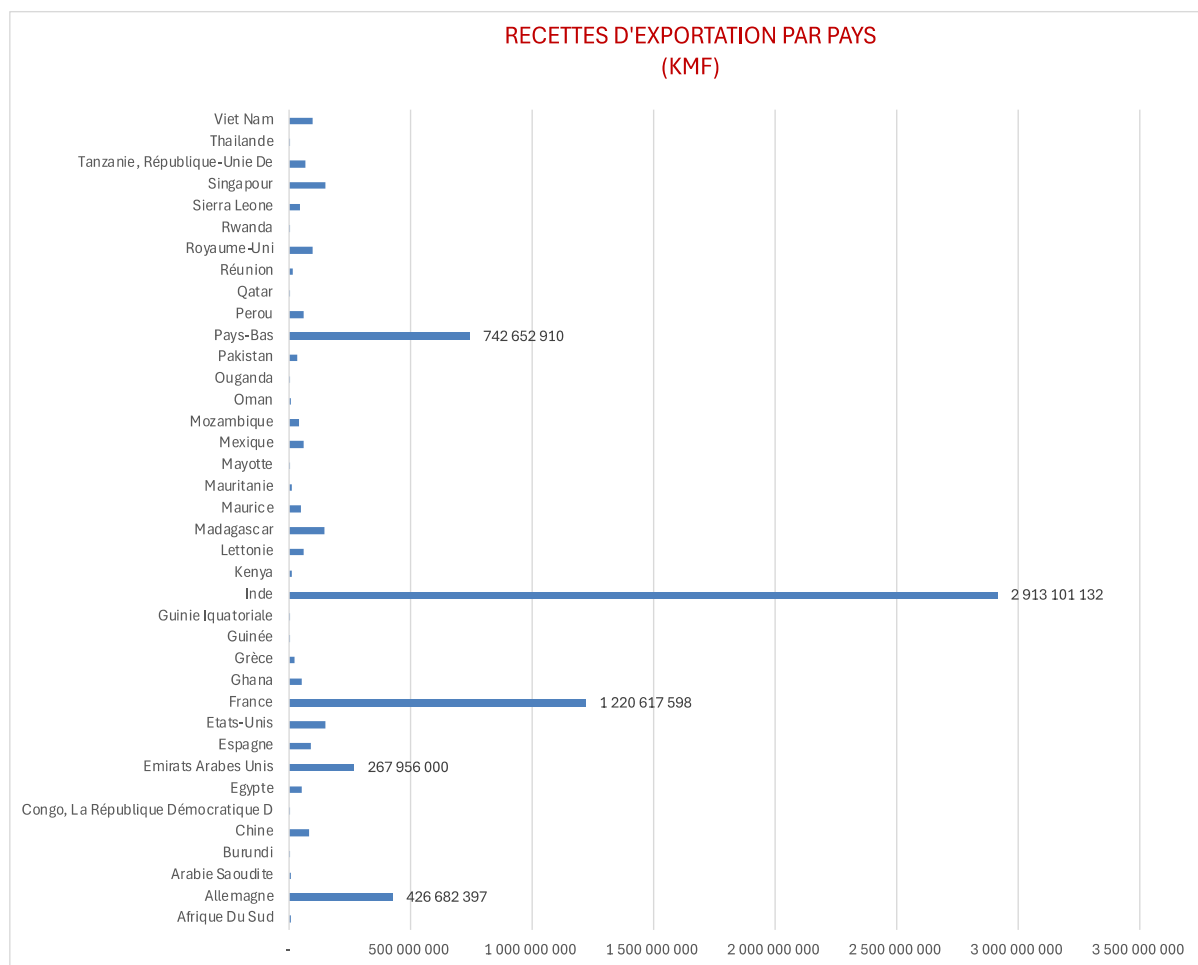
5. Destination des exportations : les pays clients des Comores

Les Comores ont de nombreux clients répartis sur la planète entière. Cependant certains pays se distinguent des autres par le volume et la valeur des échanges. C'est le cas notamment de **l'Inde** qui occupe la place du premier pays importateur des produits comoriens. Pour l'année 2024, les exportations à destination de l'Inde sont évaluées à une valeur de **2,9 milliards de francs comoriens**, soit **45% des exportations totales**. Ce pays importe principalement le girofle et l'Ylang-ylang.

Avec une valeur de **1,2 milliards de franc**, soit **17%** des exportations comoriennes pour l'année 2024, **la France** demeure le deuxième partenaire de l'Union des Comores à l'export. Le principal produit importé par la France en provenance de l'Union des Comores est l'ylang-ylang.

Les Pays-Bas et l'Allemagne sont positionnés respectivement à la troisième et quatrième place avec **743 millions de KMF** pour **les Pays-Bas (10% des exportations)** et **427 millions** pour **l'Allemagne (6% de part des exportations totales)**.

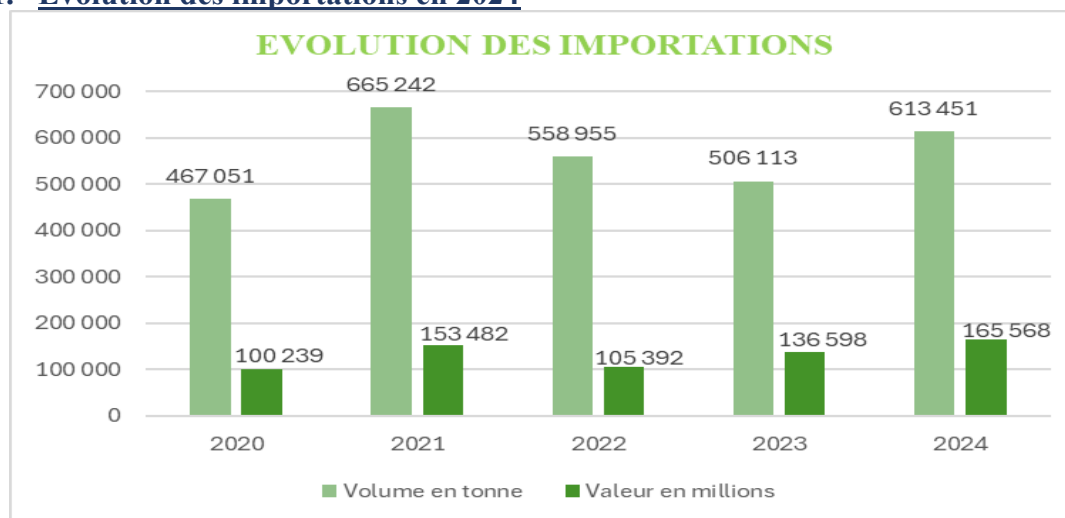
On observe les **Etats-Unis** à la cinquième place des principaux pays qui importent des produits comoriens. La valeur des exportations à destination des Etats-Unis sont évaluées de **151 millions de KMF** avec une part de **3 %** des exportations totales. Le principal produit exporté aux Etats-Unis est la vanille avec une valeur de **150 millions de KMF (58% des exportations totales de la vanille pour l'année 2024)**.



Source : Direction des douanes, 2024

III. ANALYSE DES IMPORTATIONS

1. Évolution des importations en 2024



Source : Direction des Douanes, 2024

L'analyse des données des importations met en évidence une croissance en volume et en valeur de l'ordre de 21%. Après une baisse en 2022 et en 2023, dans le sillage du conflit russo-ukrainien, les importations au retrouvé leur niveau de 2021 au sortir de la crise du COVID 19.

Cette tendance haussière des produits importés est également consécutive de la baisse des prix des produits importés ainsi qu'une légère diminution du coût du fret qui ont relancé la demande et la consommation.

2. Composition des importations

En 2024, la structure des importations comoriennes reste marquée par une forte dépendance aux denrées alimentaires qui représentent **près de 32 %** de la valeur totale des importations, soit plus de 53,7 milliards KMF. Cette prédominance reflète les limites de la production locale et la nécessité d'assurer l'approvisionnement en produits de base tels que le riz, la farine, les huiles, la viande et les produits laitiers.

CLASSIFICATION	PRODUITS	VALEUR CAF
BAZAR ET ARTICLES MENAGERS	Vaisselle et articles ménagers	3 671 957 430
DENREES ALIMENTAIRES	Riz ordinaire	15 215 528 340
DENREES ALIMENTAIRES	Farine	5 009 720 697
DENREES ALIMENTAIRES	Graisse et Huiles végétales et animale	3 040 352 629
DENREES ALIMENTAIRES	Riz de luxe	4 127 746 161
DENREES ALIMENTAIRES	Sardines	814 763 469
DENREES ALIMENTAIRES	Autres préparation de poisson volaille et viande (hors sardi	209 000 159
DENREES ALIMENTAIRES	Sucre	1 359 518 833
DENREES ALIMENTAIRES	Lait Concentre	494 738 416
DENREES ALIMENTAIRES	Produits carnes	10 635 659 156
DENREES ALIMENTAIRES	Boissons	3 783 353 219
DENREES ALIMENTAIRES	Légume frais	271 583 890
DENREES ALIMENTAIRES	Fruits	201 047 449
DENREES ALIMENTAIRES	Pates alimentaires	1 232 327 050
DENREES ALIMENTAIRES	Animaux vivants	111 623 791
DENREES ALIMENTAIRES	Confiserie (Hors sucre)	2 913 539 402
DENREES ALIMENTAIRES	Légumes conserves et tomates concentre	2 415 362 017
DENREES ALIMENTAIRES	Sauces et levures	483 494 404
DENREES ALIMENTAIRES	Biscuits	1 416 813 143
ELECTROMENAGER	Electroménager	6 438 888 584
BAZAR ET ARTICLES MENAGERS	Papeterie	767 595 870
PRODUITS PETROLIERS	Hydrocarbures	44 884 000 000
MACHINES	Machines	4 195 141 762
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Ciment	9 669 246 716
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Carrelage	2 309 459 315
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	fer à béton et tôle	6 703 374 973
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Bois	1 443 014 498
MEUBLES ET AUTRES MENUISERIES	Meuble	2 635 710 171
MEUBLES ET AUTRES MENUISERIES	Ouvrage en alu	752 222 609
MEUBLES ET AUTRES MENUISERIES	Vitrages	208 857 608
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Quincaillerie	180 272 316
MATERIAUX DE CONSTRUCTION	Matériel BTP	1 553 179 545
COSMETIQUES, HYGIÈNE, PLASTIQUE	Produits cosmétique	337 554 287
COSMETIQUES, HYGIÈNE, PLASTIQUE	Matériel hygiénique	1 567 722 802
COSMETIQUES, HYGIÈNE, PLASTIQUE	Produits chimiques	3 677 758 951
SANTE	Produits pharmaceutiques	1 651 126 416
SANTE	Vitamines et aliments enrichis	501 017 071
SANTE	Matériel Médical	213 240 123
TEXTILE ET ACCESSOIRES	Textile	5 449 098 108
TEXTILE ET ACCESSOIRES	Chaussures	669 943 114
TEXTILE ET ACCESSOIRES	Cuir et maroquinerie	128 602 894
VEHICULES ET PIECES DETACHEES	Véhicules et pièces détachées	11 642 445 233
VEHICULES ET PIECES DETACHEES	Pneumatique	580 612 675
TOTAL		165 568 215 295

Source : Direction des Douanes et BCC, 2024

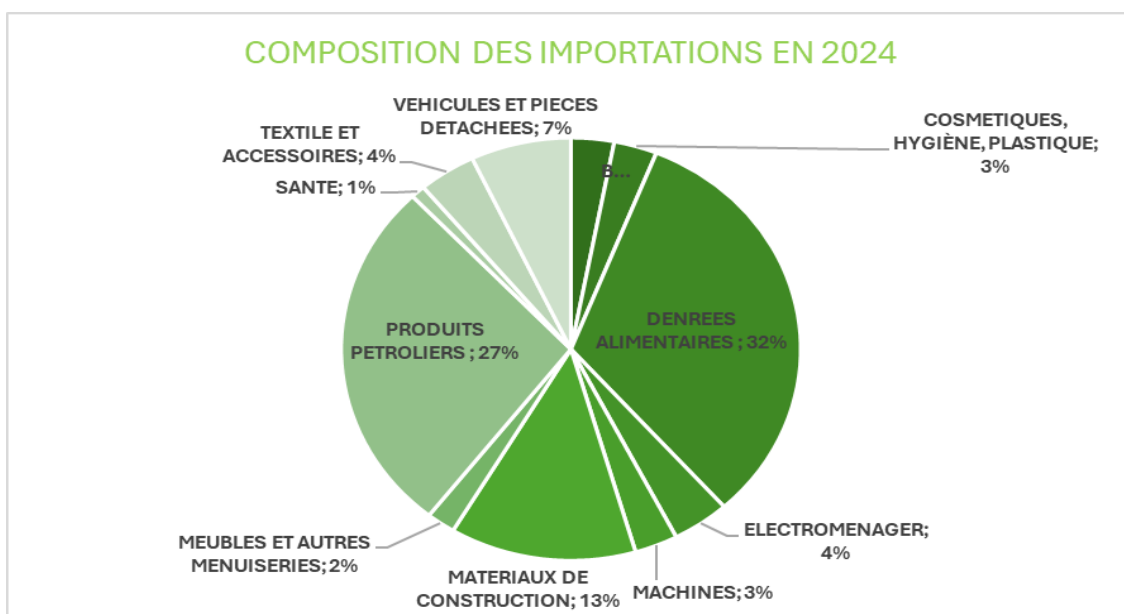
Viennent ensuite les **produits pétroliers** qui constituent **27%** des importations (**44,9 milliards KMF**) soulignant la demande en infrastructures, en mobilité et en énergie.

Les matériaux de construction représentent quant à eux **13%** des importations totales traduisant une dynamique continue dans le secteur du bâtiment.

Les **véhicules et pièces détachés** s'établissent à 7% des importations qui illustrent bien la forte demande en moyen de transport.

Les **textiles et accessoires** (4%), les **machines et les articles électroménagers** environ 4 %, les **produits cosmétiques et d'hygiène** (3%) ainsi que les **meubles et menuiseries** (3%) témoignent quant à eux des besoins croissants en biens de consommation.

Enfin, les produits liés à la **santé** (pharmaceutiques, vitamines, matériel médical) représentent 1% des importations. Ceci prouve la nécessité de renforcer ce secteur clé surtout dans un moment où le Gouvernement s'apprête à inaugurer le centre hospitalier universitaire.



Source : Direction des Douanes, 2024

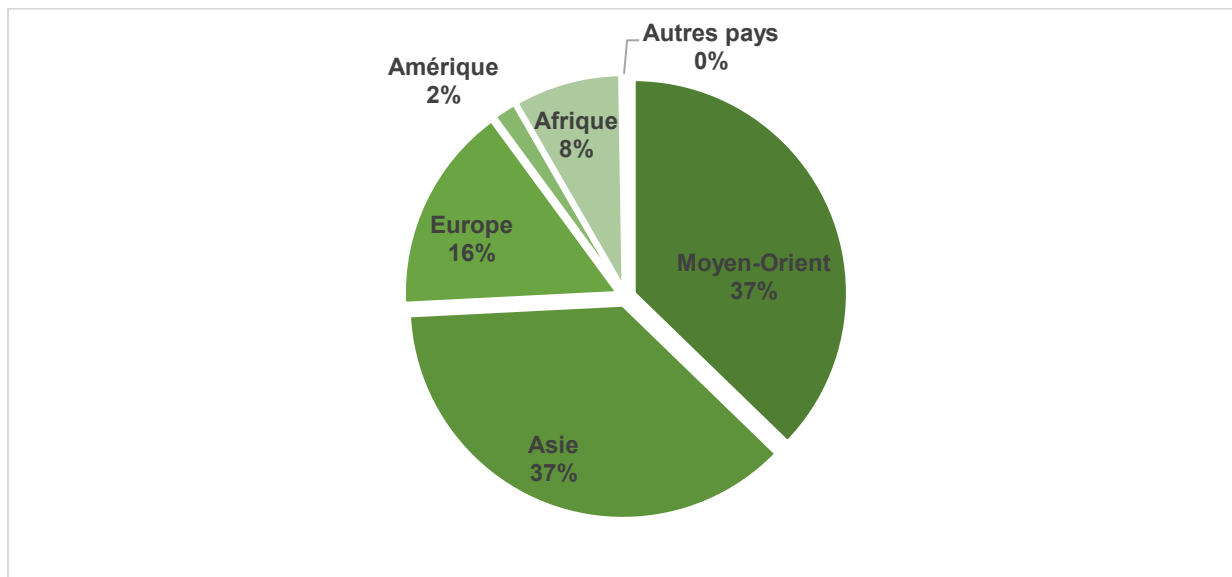
3. Principaux fournisseurs des Comores

En termes de zone géographique, le marché du Moyen Orient reste le premier fournisseur de l'Union des Comores avec **37,25%** des importations comoriennes soit **61 milliards de KMF**. Ces pays exportent essentiellement des produits pétroliers, des denrées alimentaires, des meubles et matières de construction.

Quant au marché asiatique, il détient le deuxième rang avec **36,95%** des parts des importations comoriennes avec une valeur de **60 milliards de KMF**. Ces principaux produits exportés dans cette zone en destination des Comores sont les textiles et accessoires, les machines et appareils et les véhicules.

Le marché européen occupe la troisième position avec **15,73%** des importations comoriennes soit une valeur de **26 milliards de KMF** composées principalement des biens d'équipement et des produits alimentaires.

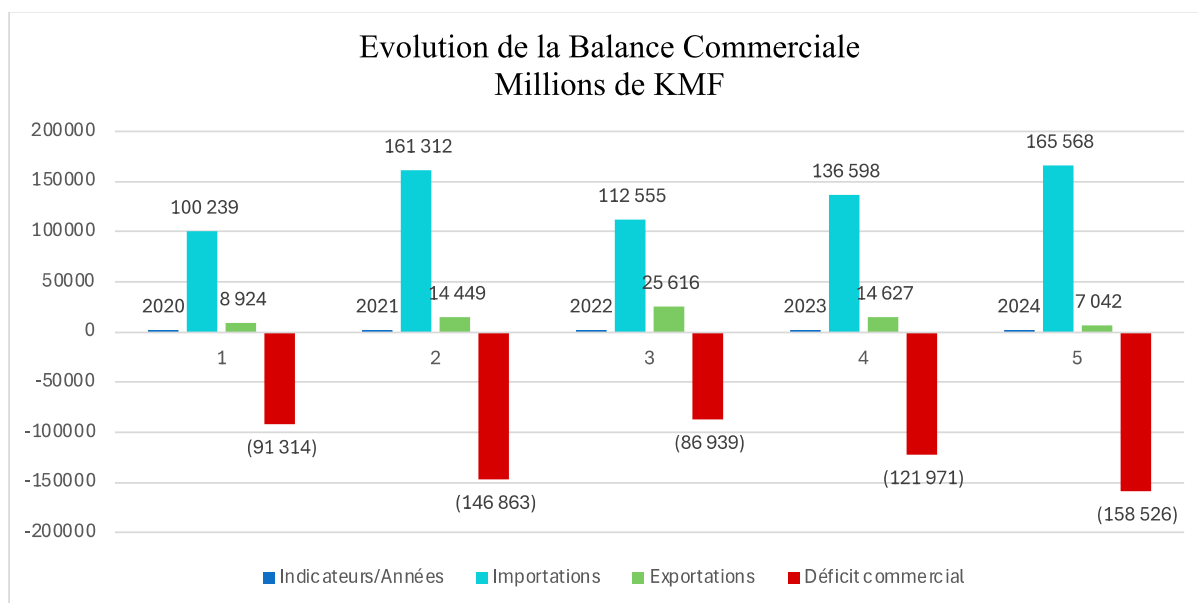
Répartition des importations par zone géographique



Source : Direction des douanes, 2024

4. Évolution de la balance commerciale des Comores

L'analyse de la balance commerciale des Comores en 2024 fait apparaître un déficit record de près de 158 000 000 000 KMF.



Source : Direction des douanes, 2024

Le déficit de la balance commerciale continue de se creuser sous l'effet de la croissance continue des importations et de l'effondrement des exportations dont le montant a quasiment été divisé par 2 entre 2023 et 2024. Un déficit commercial élevé traduit à la fois la dépendance du pays aux approvisionnements extérieurs, la faiblesse de notre appareil productif intérieur et la faiblesse des filières exportatrices.

RENCONTRE AVEC Mr. NARDASSI HOUMADI FONDATEUR DU MAGASIN NARDASSI HOUMADI



Magasin Nardassi Houmadi est une entreprise privée créée en 2011. Les activités principales de la société sont l'importation des produits alimentaires, de biens de consommation et la production d'eau minérale.

La société Nardassi gère ainsi 4 points de vente dont 2 à Ngazidja et 2 à Anjouan. A ce jour, Monsieur Nardassi Houmadi emploie 140 salariés répartis entre les deux îles. L'activité de production d'eau minérale Tasmin emploie 90 salariés alors que les activités d'importation occupent 50 salariés.

Au cours de l'année 2024, les activités de Monsieur Nardassi ont connu un développement favorable tant dans le domaine de l'import que dans de la production. Il a des fournisseurs situés partout dans le monde et s'efforce de rechercher le meilleur rapport qualité prix. Ainsi, il a des fournisseurs en Asie (Chine, Singapour, Emirats Arabes Unis...), en Afrique (Tanzanie, Égypte...) et Europe (France, Espagne).

Mr Nardassi Houmadi a indiqué que l'obtention de la licence d'importation du riz ordinaire a été l'un des succès majeurs enregistrés au cours de l'année 2024.

Cependant, il estime que le secteur privé, qui est au pourtant la cheville ouvrière du développement économique national, doit faire face à de nombreux défis.

- ☐ L'accès au financement reste un frein majeur dans le développement des activités ;
- ☐ Les taux élevés des droits de douane ;
- ☐ Les faibles capacités des opérateurs d'exploitations des terminaux portuaires qui ralentissent les activités et augmentent les coûts des opérations ;
- ☐ Les surfacturations souvent injustifiées de surestaries souvent liées aux faibles capacités des opérateurs portuaires ;
- ☐ Le coût élevé des virements internationaux émis pour payer les fournisseurs ;
- ☐ Le coût du fret maritime à destination et au départ des Comores.



Malgré toutes ces difficultés, Mr Nardassi estime qu'il y a encore de nombreuses opportunités économiques à saisir. C'est ainsi que la société envisage de multiplier les projets afin qu'elle soit en mesure d'aider la population à consommer localement même si toutes les parties prenantes doivent y participer activement.

Dans cette perspective, le Gérant de la société souhaite initier en 2025 des projets de grande envergure notamment la production des sachets plastiques, la production locale des boissons gazeuses et de production de vinaigre. Il s'agit de projets pour lesquels Mr Nardassi est déjà en négociation avec les fournisseurs de la région pour un lancement en 2025.



IV. ÉLÉMENTS DE RECOMMANDATIONS ET DEFIS POUR LE COMMERCE EXTERIEUR DES COMORES

Au terme de ce rapport, il est possible de dire que le Commerce Extérieure de notre pays est caractérisé par un déséquilibre structurel que se traduit par un déficit commercial massif avec des impacts sur la balance des paiements, l'inflation et l'emploi.

Au niveau des importations, l'analyse des flux met en évidence notre dépendance croissante vis-à-vis de l'approvisionnement extérieur à tous les niveaux. Pour atténuer cette dépendance, il est impératif :

- ❑ **D'améliorer l'accès aux financements des importateurs** en soutenant les produits de crédit spécifique destiné au Commerce.
- ❑ **De maîtriser les coûts logistiques** en exigeant une plus grande transparence des tarifs des services portuaires, la poursuite les investissements dans les infrastructures portuaires et un meilleur encadrement des sociétés qui exploitent les terminaux portuaires. Ces dernières doivent investir dans des équipements modernes permettant d'accélérer les processus de dédouanement.
- ❑ **De s'assurer que les tous les opérateurs bénéficient pleinement des droits et avantages prévus par les conventions signées par le Gouvernement.** Pour cela, une sensibilisation accrue des opérateurs économiques est primordiale.
- ❑ **Instaurer un dialogue permanent** entre les acteurs économiques, les autorités portuaires et les services douaniers, coordonné par la Chambre de Commerce pour améliorer la gouvernance des chaînes d'approvisionnement.
- ❑ **D'accroître la régulation des importations de produits de première nécessité** afin de planifier l'approvisionnement, maîtriser les prix et garantir les marges des opérateurs.

Concernant les exportations, l'effondrement des revenus a atteint un niveau critique. Il est donc nécessaire d'impulser un sursaut national impliquant l'ensemble des parties prenantes pour comprendre les raisons profondes de cette déroute et identifier les moyens de redresser la situation. Il s'agira notamment :

- ❑ **De constituer une équipe nationale d'experts** en charge de suivi des exportations capable de formuler des recommandations et exportations à même de sortir de la crise.
- ❑ **Réguler l'exportation des produits de rente** en favorisant les entreprises locales qui vont garder la valeur ajouter au niveau national.
- ❑ **De revoir le dispositif de commercialisation** en s'appuyant davantage sur les entreprises portées par les diasporas comoriennes et le réseau diplomatique comorien basés dans les pays consommateurs.
- ❑ Une révision des modes de financement est également nécessaire pour faciliter l'accès au crédit des producteurs des produits ayant un plus grand potentiel.
- ❑ Une réflexion sur les infrastructures de commercialisation locales permettant une plus grande consommation locale des produits locaux. L'UCCIA a proposé plusieurs projets de développement de centres commerciaux régionaux qui vont dans ce sens.
- ❑ Par ailleurs, la diversification des produits à l'exportation est essentielle pour ouvrir de nouveaux marchés et ne pas dépendre de quelques produits spécifiques.

Enfin, pour garantir un commerce extérieur performant, un pilotage structuré est indispensable. Ce pilotage doit être basé sur une information fiable et régulière ainsi qu'un cadre de concertation permettant de fixer des objectifs clairs aux différents acteurs et d'évaluer les résultats. Cette fonction doit être assurée par la Chambre de Commerce mais elle doit être confortée par une reconnaissance des autorités politiques et renforcée par des moyens supplémentaires pour accompagner l'Observatoire Economique de l'UCCIA. Cela permettra d'établir une stratégie cohérente et d'assurer un suivi efficace du commerce extérieur.